

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus						
Fonctionnement	1	53 808 957	54 279 700	57 093 729	13 412 486	59 026 181
Investissement	2	2 817 229		1 597 612	294 007	1 891 619
	3	56 626 186	54 279 700	58 691 341	13 706 493	60 917 800
Charges	4	50 875 586	55 020 948	53 347 283	13 399 523	55 258 665
Excédent (déficit) lié aux activités	5	5 750 600	(741 248)	5 344 058	306 970	5 659 135
Moins : revenus d'investissement	6 (2 817 229)()	1 597 612)(294 007)(1 891 619)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	2 933 371	(741 248)	3 746 446	12 963	3 767 516
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	7 169 570	7 169 570	7 081 929	1 513 032	8 586 852
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	42 931		87 307		87 307
Remboursement de la dette à long terme	10 (3 821 294)(4 064 837)(3 958 568)(769 763)(4 728 331)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (83 611)())	43 738)(43 738)
Excédent (déficit) accumulé	12	(471 004)	(2 363 485)	(2 249 053)	82 181	(2 166 872)
Autres éléments de conciliation	13	5 000		5 300	20 349	25 649
	14	2 841 592	741 248	966 915	802 061	1 760 867
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	5 774 963		4 713 361	815 024	5 528 383

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	21 107 573	24 101 900	26 369 858
Débiteurs	2	22 493 350	20 417 343	23 246 709
Prêts	3	65 665	60 365	60 365
Placements de portefeuille	4	821 855	821 855	
Autres	5			
	6	44 488 443	45 401 463	49 676 932
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8			503 906
Créditeurs et charges à payer	9	6 110 043	5 051 156	7 264 452
Revenus reportés	10	283 765	463 446	1 543 459
Dette à long terme	11	52 248 249	53 462 338	64 411 739
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	1 885 000	1 792 000	2 163 229
Autres	13	169 250	284 250	284 250
	14	60 696 307	61 053 190	76 171 035
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(16 207 864)	(15 651 727)	(26 494 103)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	16	163 191 179	167 982 744	197 442 416
Autres	17	499 725	496 081	724 362
	18	163 690 904	168 478 825	198 166 778
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	5 882 203	4 820 565	6 145 779
Excédent de fonctionnement affecté	20	15 852 643	12 681 413	12 745 360
Réserves financières et fonds réservés	21	2 590 486	6 567 298	6 891 134
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (5 217)(4 261)(1 312 543)(
Financement des investissements en cours	23	184 818	3 102 024	3 186 532
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	122 978 107	125 660 059	144 016 413
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	147 483 040	152 827 098	171 672 675

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Réserve de fonctionnement	1.1	6 833 612	5 755 045
▪ Programme immobilisations	1.2	2 962 726	7 335 201
▪ Programmes règlementés	1.3	525 075	552 397
▪ Transport	1.4	2 000 000	2 000 000
▪ Divers	1.5	360 000	210 000
	2	12 681 413	15 852 643
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	63 947	63 947
	4	12 745 360	15 916 590
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Service Eau et Voirie	5.1	1 291 021	
▪ PAIR / Infrastructure Récréatives	5.2	2 966 478	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	1 784 320	1 993 253
Organismes contrôlés et partenariats	8	243 160	292 638
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	317 631	443 031
Organismes contrôlés et partenariats	10	80 675	150 375
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	174 000	124 000
Autres			
▪ Fonds de stationnement	14.1	33 849	30 202
	15	6 891 134	3 033 499
	16	19 636 494	18 950 089

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	38 289 712
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	58 402 466

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024 Total consolidé	2023 Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	3 598 804	2 893 903
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	45 447 733	41 455 721
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	4 567 971	5 150 187
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	11 345 945	12 245 761
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	64 960 453	61 745 572

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	41 819 079	45 108 400	45 427 907	45 427 907
Compensations tenant lieu de taxes	13	874 380	738 000	739 726	739 726
Quotes-parts	14				
Transferts	15	971 556	1 779 500	1 888 170	1 988 533
Services rendus	16	2 901 813	2 766 400	3 120 649	3 365 048
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	5 767 492	3 397 000	4 363 588	4 717 688
Autres	18	1 474 637	490 400	1 553 689	2 787 279
	19	53 808 957	54 279 700	57 093 729	59 026 181
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	2 770 141		1 488 529	1 776 097
Autres	23	47 088		109 083	115 522
	24	2 817 229		1 597 612	1 891 619
	25	56 626 186	54 279 700	58 691 341	60 917 800

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	8 722 255	7 900 791	217 726	8 118 517	8 118 517	7 760 921
Sécurité publique							
Police	2	5 267 302	5 403 205	105 251	5 508 456	6 172 793	5 983 573
Sécurité incendie	3	3 560 303	3 966 016	35 891	4 001 907	3 959 605	3 440 818
Autres	4	459 128	467 151	4 125	471 276	471 276	565 939
Transport							
Réseau routier	5	5 526 055	5 089 149	2 128 502	7 217 651	7 217 651	7 412 840
Transport collectif	6	1 955 035	1 904 691	8 921	1 913 612	1 913 612	1 845 195
Autres	7	7 728	8 400		8 400	8 400	7 968
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	5 213 132	4 933 889	2 204 445	7 138 334	8 002 692	7 522 770
Matières résiduelles	9	3 503 968	3 143 160	37 276	3 180 436	3 180 436	3 124 823
Autres	10	323 874	444 924	30 606	475 530	475 530	308 136
Santé et bien-être	11						
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 039 876	1 104 496	32 080	1 136 576	1 136 576	1 072 885
Promotion et développement économique	13	132 819	121 138	83 197	204 335	204 335	196 392
Autres	14		15 612	29 794	45 406	45 406	49 249
Loisirs et culture	15	9 898 125	9 914 790	2 164 115	12 078 905	12 078 905	11 036 399
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	2 241 778	1 847 942		1 847 942	2 272 931	1 957 331
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	47 851 378	46 265 354	7 081 929	53 347 283	55 258 665	52 285 239
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	7 169 570	7 081 929 (7 081 929)			
	21	55 020 948	53 347 283		53 347 283	55 258 665	52 285 239

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023		Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	2 817 229	1 597 612	294 007	1 891 619
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (8 317 000)(11 873 494)(2 886 837)(14 760 331)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ())))
Financement à long terme des activités d'investissement	4	3 134 769	6 018 093	2 689 893	8 707 986
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	83 611		43 738	43 738
Excédent accumulé	6	1 250 000	7 175 000	350 212	7 525 212
	7	(3 848 620)	1 319 599	197 006	1 516 605
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(1 031 391)	2 917 211	491 013	3 408 224

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ville de Beloeil | 57040 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), MARIE-JOSEE PIEDADE, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Beloeil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature Marie-Josée Pidade 

Date 28 avril 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	28
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	29
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	30
Situation financière par organismes	31
Charges par objets	32
Excédent (déficit) accumulé	33
Avantages sociaux futurs	37

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	48
Analyse des charges consolidées	60

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil municipal de la Ville de Beloeil

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Ville de Beloeil (ci-après « la ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comme nous l'avons fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850
Granby, 28 avril 2025

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	45 108 400	45 427 907	41 819 079
Compensations tenant lieu de taxes	2	738 000	739 726	874 380
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 803 181	3 764 630	5 380 557
Services rendus	5	3 077 166	3 365 048	3 246 120
Imposition de droits	6	2 642 100	3 462 771	4 998 991
Amendes et pénalités	7	1 415 674	1 254 917	1 380 677
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	586 045	1 728 477	1 607 424
Autres revenus	10	100 706	1 174 324	449 863
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	55 471 272	60 917 800	59 757 091
Charges				
Administration générale	14	8 927 783	8 118 517	7 760 921
Sécurité publique	15	10 173 647	10 603 674	9 990 330
Transport	16	9 739 825	9 139 663	9 266 003
Hygiène du milieu	17	10 711 761	11 658 658	10 955 729
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 314 629	1 386 317	1 318 526
Loisirs et culture	20	12 064 970	12 078 905	11 036 399
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 563 104	2 272 931	1 957 331
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	55 495 719	55 258 665	52 285 239
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(24 447)	5 659 135	7 471 852
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		166 013 540	158 541 688
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		166 013 540	158 541 688
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		171 672 675	166 013 540

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	26 369 858	22 682 519
Débiteurs (note 5)	2	23 246 709	27 067 307
Prêts (note 6)	3	60 365	65 665
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	49 676 932	49 815 491
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	503 906	2 367 974
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	7 264 452	8 213 284
Revenus reportés (note 11)	12	1 543 459	1 357 887
Dette à long terme (note 12)	13	64 411 739	61 320 330
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	2 163 229	2 262 880
Autres passifs (note 14)	15	284 250	169 250
	16	76 171 035	75 691 605
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(26 494 103)	(25 876 114)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	197 442 416	191 289 289
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	494 783	471 982
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	229 579	128 383
	23	198 166 778	191 889 654
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	171 672 675	166 013 540
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	171 672 675	166 013 540
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	171 672 675	166 013 540

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(24 447)	5 659 135	7 471 852
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (271 993)(14 760 331)(11 314 973)
Produit de cession	3	1 630	45 021	18 386
Amortissement	4	7 329 982	8 586 852	8 628 550
(Gain) perte sur cession	5	(1 630)	(24 672)	(16 079)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	7 057 989	(6 153 130)	(2 684 116)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(22 798)	(53 526)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(101 196)	21 133
	13		(123 994)	(32 393)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	7 033 542	(617 989)	4 755 343
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(25 876 114)	(30 631 457)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(25 876 114)	(30 631 457)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(26 494 103)	(25 876 114)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 659 135	7 471 852
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	8 586 852	8 628 550
Autres			
▪ (Gain) / Perte sur cession	3.1	(24 672)	(16 079)
	4	14 221 315	16 084 323
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	4 154 256	190 886
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(853 372)	(120 011)
Revenus reportés	8	185 572	3 215
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(99 651)	124 283
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(22 801)	(53 524)
Autres actifs non financiers	12	(101 196)	21 133
	13	17 484 123	16 250 305
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (15 074 446)(10 699 335)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	45 021	18 386
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ())
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(15 029 425)	(10 680 949)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 ())
Remboursement ou cession	20	5 300	5 000
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 ())
Cession	22		
	23	5 300	5 000
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	21 963 111	13 735 288
Remboursement de la dette à long terme	25 (18 748 230)(15 559 606)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(1 864 068)	746 940
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(123 472)	(72 741)
Autres			
▪	28.1		
	29	1 227 341	(1 150 119)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	3 687 339	4 424 237
Solde déjà établi	31	22 682 519	18 258 282
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	22 682 519	18 258 282
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	26 369 858	22 682 519

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Beloeil (ci-après « la Ville ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne de l'organisme contrôlé faisant partie du périmètre comptable ainsi que la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

- Corporation de développement économique régional de Beloeil 100%

b) Partenariats

La Ville participe aux partenariats suivants dans les proportions indiquées :

Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu	40,45 %
Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu	25.91 % (25.74 % en 2023)
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	10.95 % (11.22% en 2023)
Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu	31.16 % (31,11 % en 2023)

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possibles, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs

Passif au titre d'assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs. Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivant :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Infrastructures	2,50 % à 6,67 %
Bâtiment	2,50 %
Bâtiments - Améliorations locatives	6,67 % à 10,00 %
Véhicules	5,00 % à 33,33 %
Ameublement et équipement de bureau	10,00 % à 33,33 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5,00 à 33,33 %

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charge à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Les régimes de retraite des élus municipaux auxquels participent la Ville et certains partenariats sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Les Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu et par la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées (Ville et Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent)

La charge de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après la « Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon les méthodes suivantes : valeur marchande (Ville) et valeur lissée 3 ans (Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent).

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge de fonctionnement. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constatés en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

- Mesures d'allégement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables:

Avantages sociaux futurs :

- Passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- Coûts liés aux services passés découlant de modifications aux régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- Montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement: au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS) :

- Amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation corporelle faisant l'objet d'OMHS.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Revenus

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les normes du chapitre SP 3400, « Revenus », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la Ville remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribué à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, ont fait l'objet d'une application rétroactive. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	26 369 858	22 682 519
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
▪			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	26 369 858	22 682 519
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	26 369 858	22 682 519
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	14 913 331	18 317 523
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	13 143 759	10 174 300

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux excédent de fonctionnement affecté, aux réserves financières relatives au stationnement, aux parcs, aux fonds réservés pour le fonds de roulement, aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés et au fonds réservé aux dépenses liées à la tenu d'une élection.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 972 584 \$ (1 636 975 \$ en 2023). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 1 733 174 \$ (1 547 782 \$ en 2023)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	2 361 095	1 862 271
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	15 266 247	17 088 470
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 048 288	4 576 369
Organismes municipaux	13	1 213 955	1 769 752
Autres			
▪ Droits de mutation immobilière	14.1	746 916	704 115
▪ Divers	14.2	1 610 208	1 066 330
	15	23 246 709	27 067 307
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	11 345 945	12 245 761
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	11 345 945	12 245 761
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	331 408	380 464
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	5 223 278	5 081 100
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	8 937 607	10 723 346
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	6 750	6 750
Ministère de la Culture et des Communications	25	164 500	190 545
Autres ministères/organismes	26	934 112	1 086 729
	27	15 266 247	17 088 470

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêts à des taux variant de 2,05 % à 4,72 % et viennent à échéance au plus tard en 2042. L'information provient des cédules d'encaissement des subventions.

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Règlement 1764-00-2018	30.1	60 365	65 665
	31	60 365	65 665
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

	2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	35	
Autres placements	36	
	37	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39	

Note**8. Autres actifs financiers**

	2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	
Autres		
▪	41.1	
	42	

Note**9. Emprunts temporaires**

La Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu dispose d'une marge de crédit autorisée de 4 000 000 \$. Un montant de 1 245 750 \$ est utilisé au 31 décembre 2024. Les montants prélevés portent intérêts au taux préférentiel moins 0,5 % (4,95 %; 6,7 % au 31 décembre 2023).

La Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu dispose d'une autre marge de crédit autorisée de 500 000 \$. Un montant de 0 \$ est utilisé au 31 décembre 2024. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base de la banque (5,45 %; 7,2 % au 31 décembre 2023).

La Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu dispose d'une marge de crédit autorisée de 500 000 \$. Un montant de 0 \$ est utilisé au 31 décembre 2024. Les montants prélevés portent intérêts au taux préférentiel (5,45 %; 7,2 % au 31 décembre 2023).

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000 \$. Un montant de 0 \$ est utilisé au 31 décembre 2024. Les montants prélevés portent intérêts au taux préférentiel (5,45 %; 7,2 % au 31 décembre 2023).

La Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 11 788 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel moins 0,15 % (5,3 %; 7,05 % au 31 décembre 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	2 138 231	2 122 852
Salaires et avantages sociaux	44	2 855 832	3 038 494
Dépôts et retenues de garantie	45	1 238 554	1 536 892
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Gouvernement du Canada	47.1	139 483	68 584
▪ Gouvernement du Québec	47.2	132 189	130 687
▪ Organismes municipaux	47.3	366 192	991 404
▪ Intérêts sur dette long terme	47.4	392 855	323 924
▪ Autres	47.5	1 116	447
	48	7 264 452	8 213 284

Note

Au cours de l'exercice, la ville a acquis des immobilisations corporelles, dont un montant de 1 055 432 \$ (1 281 589 \$ au 31 décembre 2023) est inclus dans les fournisseurs.

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	194 399	205 302
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪	54.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	216 544	69 147
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Autres	62.1	80 760	31 682
▪ Partenariat RISIVR	62.2	510 399	510 399
▪ Vente terrain RISIVR	62.3	541 357	541 357
	63	1 543 459	1 357 887

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,55	5,77	2024	2038	64	63 068 157	59 577 599
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1,30	4,87	2024	2026	66	27 185	39 825
Organismes municipaux	1,30	3,30	2024	2026	67	723 327	854 103
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,08	3,29	2024	2042	68	1 141 784	1 274 045
Autres					69		
					70	64 960 453	61 745 572
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(548 714)	(425 242)
					72	64 411 739	61 320 330

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		13 936 279	134 951	13 266	14 084 496
2026	74		9 125 346	130 385	737 246	9 992 977
2027	75		10 088 446	107 434		10 195 880
2028	76		12 650 017	84 104		12 734 121
2029	77		11 048 659	79 547		11 128 206
2030 et plus	78		6 219 410	605 363		6 824 773
	79		63 068 157	1 141 784	750 512	64 960 453
Intérêts et frais accessoires	80		()	()	()	()
	81		63 068 157	1 141 784	750 512	64 960 453

Note

Les versements estimatifs n'incluent pas les refinancements dans l'année où ils surviennent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (2 163 229)	(2 262 880)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84 (2 163 229)	(2 262 880)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 1 626 931	1 495 869
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88 214 838	215 778
Régimes de retraite des élus municipaux	89 63 939	67 708
	90 1 905 708	1 779 355

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91 284 250	169 250
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres	93.1	
	94 284 250	169 250
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 () ()	
Charge de désactualisation ¹	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note**Passif au titre de l'assainissement des sites contaminés**

La Ville comptabilise un passif relatif aux coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle aura la responsabilité, dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés.

Au 31 décembre 2024, un montant de 284 250 \$ (169 250 \$ 2023) est comptabilisé à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	46 970 137	896		46 971 033
Eaux usées	102	47 523 401	9 093		47 532 494
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	96 141 953	69 688		96 211 641
Autres					
▪ Parcs, éclairage et autres	104.1	28 617 315	1 067 921		29 685 236
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	47 799 177	7 461 077		55 260 254
Améliorations locatives	107	68 740	99		68 839
Véhicules	108	2 786 718	304 320	82 209	3 008 829
Ameublement et équipement de bureau	109	2 336 570	166 162		2 502 732
Machinerie, outillage et équipement divers	110	10 556 825	277 442	1 504	10 832 763
Terrains	111	9 323 128	6 550 199		15 873 327
Autres	112				
	113	292 123 964	15 906 897	83 713	307 947 148
Immobilisations en cours	114	10 387 895	(1 146 566)		9 241 329
	115	302 511 859	14 760 331	83 713	317 188 477
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	19 452 742	1 168 910		20 621 652
Eaux usées	117	21 215 271	1 710 404		22 925 675
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	32 088 742	2 096 019		34 184 761
Autres					
▪ Parcs, éclairage et autres	119.1	13 041 793	1 379 957		14 421 750
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	15 007 597	1 196 452		16 204 049
Améliorations locatives	122	96 729	(1 862)		94 867
Véhicules	123	1 085 166	291 470	61 856	1 314 780
Ameublement et équipement de bureau	124	1 211 566	283 089		1 494 655
Machinerie, outillage et équipement divers	125	8 022 964	462 413	1 505	8 483 872
Autres	126				
	127	111 222 570	8 586 852	63 361	119 746 061
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	191 289 289			197 442 416
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129	1 800 378		16 829	1 783 549
Amortissement cumulé	130	(545 105)	(136 467)	(11 660)	(693 232)
Valeur comptable nette	131	1 255 273			1 090 317

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

	2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	
Autres	134	
	135	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2024	2023
Frais payés d'avance		
▪ Frais payés d'avance	143.1	67 789
▪ FPA - Partenariat	143.2	161 790
Autres		
▪	144.1	
	145	229 579
		128 383

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu de divers contrats et ententes échéant à différentes dates jusqu'en 2053, la Ville s'est engagée à verser une somme totale de 10 723 472 \$. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville devra prévoir pour les cinq prochains exercices les sommes suivantes :

- 2025	5 090 690 \$
- 2026	2 162 442 \$
- 2027	1 092 862 \$
- 2028	783 146 \$
- 2029	425 722 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

De plus, la Ville s'est engagée en vertu de contrats de location de locaux, d'équipements et de véhicules échéant à différentes dates jusqu'en 2033, à verser des loyers totalisant 1 680 751 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à :

- 2025	186 750 \$
- 2026	186 750 \$
- 2027	186 750 \$
- 2028	186 750 \$
- 2029	186 750 \$

La quote-part de la Ville dans des contrats de location d'équipements et d'immeubles échéant à différentes dates en vertu desquels la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent s'est engagée pour les 3 prochains exercices totalise 129 623 \$. La quote-part annuelle de la Ville se détaille comme suit :

- 2025	43 208 \$
- 2026	43 208 \$
- 2027	43 208 \$
- 2028	0 \$
- 2029	0 \$

20. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractées pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés.

Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 2 293 361 \$ sur une période de 20 ans.

L'échéancier de ces subventions est le suivant :

- 2025	307 189 \$
- 2026	281 089 \$
- 2027	254 764 \$
- 2028	233 038 \$
- 2029	211 235 \$

La Ville a également conclu des contrats de location de locaux et diverses ententes échéant à différentes dates jusqu'en 2038, prévoyant la perception de revenus totalisant 5 479 841 \$. Les revenus à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à :

- 2025	1 070 064 \$
- 2026	972 061 \$
- 2027	702 284 \$
- 2028	705 773 \$
- 2029	249 899 \$

21. Passifs éventuels

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu. Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 5 017 562 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 448 300 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et du Réseau de transport métropolitain (exo). Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 1 091 000 \$ et 2 907 000 \$ respectivement.

La Ville s'est portée garante pour un montant maximum de 1 950 233 \$ d'un emprunt contracté par Nature-Action Québec Inc. Au 31 décembre 2024, le solde de l'emprunt s'élève à 166 735 \$. Selon les termes de l'entente, la Ville devra jusqu'au 28 octobre 2040 être prête à acquitter les obligations de l'organisme en matière de remboursement de l'emprunt si ce dernier n'est pas en mesure de le faire.

Tout paiement pouvant résulter de ces garanties serait imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

B) Auto-assurance

La Ville pratique l'auto-assurance pour la maladie court terme de certaines catégories de son personnel. Aucune provision ni réserve n'a été prise au 31 décembre 2024.

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pratique l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour les employés cadres.

C) Poursuites

Au cours de l'exercice, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée. La Régie croit au bien-fondée de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent fait l'objet de deux réclamations totalisant 157 000 \$ qui ont été intentées par deux citoyens suite à deux incidents survenus sur son territoire. Les audiences pour chacun de ces dossiers sont présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et les montants qu'elle pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 1 040 000\$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 4 650 000\$ qui a été intentée par trois citoyens suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats, après élimination des opérations réciproques. L'organisme contrôlé n'est pas inclus au budget consolidé n'ayant pas adopté de budget.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

26. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la ville.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

Les actifs financiers en souffrance totalisent 7 093 671 \$ (5 902 681 \$ au 31 décembre 2023), ont tous une échéance inférieure à un an et sont présentés déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 331 408 \$ (380 464 \$ au 31 décembre 2023).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2023) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts temporaires	503 906 \$			
Créditeurs et charges à payer	7 034 067 \$	230 391 \$		
Dettes à long terme	13 924 610 \$	31 188 140 \$	13 079 579 \$	6 219 410 \$
Total	21 462 583 \$	31 418 531 \$	13 079 579 \$	6 219 410 \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024		Total consolidé ¹
		Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	
Revenus								
Fonctionnement								
Taxes	1	41 819 079		45 108 400		45 427 907		45 427 907
Compensations tenant lieu de taxes	2	874 380		738 000		739 726		739 726
Quotes-parts	3						11 361 184	
Transferts	4	971 556		1 779 500		1 888 170	100 363	1 988 533
Services rendus	5	2 901 813		2 766 400		3 120 649	353 133	3 365 048
Imposition de droits	6	4 951 086		2 642 100		3 462 771		3 462 771
Amendes et pénalités	7	816 406		754 900		900 817	354 100	1 254 917
Revenus de placements de portefeuille	8							
Autres revenus d'intérêts	9	1 462 983		487 400		1 474 833	253 644	1 728 477
Autres revenus	10	11 654		3 000		78 856	990 062	1 058 802
Effet net des opérations de restructuration	11							
	12	53 808 957		54 279 700		57 093 729	13 412 486	59 026 181
Investissement								
Taxes	13							
Quotes-parts	14							
Transferts	15	2 770 141				1 488 529	287 568	1 776 097
Imposition de droits	16							
Autres revenus								
Contributions des promoteurs	17	17 088				2 083		2 083
Autres	18	30 000				107 000	6 439	113 439
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19							
Effet net des opérations de restructuration	20							
	21	2 817 229				1 597 612	294 007	1 891 619
	22	56 626 186		54 279 700		58 691 341	13 706 493	60 917 800
Charges								
Administration générale	23	7 555 393		8 722 255		7 900 791	893 163	8 118 517
Sécurité publique	24	8 644 705		9 286 733		9 836 372	8 638 995	10 603 674
Transport	25	7 014 996		7 488 818		7 002 240	2 137 423	9 139 663
Hygiène du milieu	26	8 804 137		9 040 974		8 521 973	3 442 377	11 658 658
Santé et bien-être	27							
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 172 391		1 172 695		1 241 246	145 071	1 386 317
Loisirs et culture	29	8 869 554		9 898 125		9 914 790	2 164 115	12 078 905
Réseau d'électricité	30							
Frais de financement	31	1 644 840		2 241 778		1 847 942	424 988	2 272 931
Effet net des opérations de restructuration	32							
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés								
	33	7 169 570		7 169 570		7 081 929	(7 081 929)	
	34	50 875 586		55 020 948		53 347 283	13 399 523	55 258 665
Excédent (déficit) lié aux activités	35	5 750 600		(741 248)		5 344 058	306 970	5 659 135

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) lié aux activités	1	5 750 600	(741 248)	5 344 058	306 970	5 659 135
Moins : revenus d'investissement	2	(2 817 229)	()	(1 597 612)	(294 007)	(1 891 619)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	2 933 371	(741 248)	3 746 446	12 963	3 767 516
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	7 169 570	7 169 570	7 081 929	1 513 032	8 586 852
Produit de cession	5				45 021	45 021
(Gain) perte sur cession	6				(24 672)	(24 672)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	7 169 570	7 169 570	7 081 929	1 533 381	8 607 201
Propriétés destinées à la vente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	5 000		5 300		5 300
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	5 000		5 300		5 300
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	42 931		87 307		87 307
Remboursement de la dette à long terme	17	(3 821 294)	(4 064 837)	(3 958 568)	(769 763)	(4 728 331)
	18	(3 778 363)	(4 064 837)	(3 871 261)	(769 763)	(4 641 024)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(83 611)	()	()	(43 738)	(43 738)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20				54 340	54 340
Excédent de fonctionnement affecté	21	199 050	(955 385)	195 731		195 731
Réserves financières et fonds réservés	22	(693 922)	(1 311 500)	(2 401 310)	(122 355)	(2 523 665)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	23 868	(96 600)	(43 474)	150 196	106 722
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(554 615)	(2 363 485)	(2 249 053)	38 443	(2 210 610)
	26	2 841 592	741 248	966 915	802 061	1 760 867
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	5 774 963		4 713 361	815 024	5 528 383

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Réalizations 2024		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	2 817 229	1 597 612	294 007	1 891 619
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (313 235)(171 130)()	(171 130)
Sécurité publique	3 (121 513)(6 160)(2 757 055)(2 763 215)
Transport	4 (3 252 788)(418 695)()	(418 695)
Hygiène du milieu	5 (1 730 496)(282 670)(129 782)(412 452)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (125 446)(6 550 199)()	(6 550 199)
Loisirs et culture	8 (2 773 522)(4 444 640)()	(4 444 640)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (8 317 000)(11 873 494)(2 886 837)(14 760 331)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ())))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 ())))
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	3 134 769	6 018 093	2 689 893	8 707 986
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	83 611		43 738	43 738
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17	150 000	5 950 500		5 950 500
Réserves financières et fonds réservés	18	1 100 000	1 224 500	350 212	1 574 712
	19	1 333 611	7 175 000	393 950	7 568 950
	20	(3 848 620)	1 319 599	197 006	1 516 605
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(1 031 391)	2 917 211	491 013	3 408 224

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023		2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	21 107 573	24 101 900	2 267 958	26 369 858
Débiteurs (note 5)	2	22 493 350	20 417 343	2 901 800	23 246 709
Prêts (note 6)	3	65 665	60 365		60 365
Placements de portefeuille (note 7)	4	821 855	821 855		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	44 488 443	45 401 463	5 169 758	49 676 932
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10			503 906	503 906
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	6 110 043	5 051 156	2 285 730	7 264 452
Revenus reportés (note 11)	12	283 765	463 446	28 257	1 543 459
Dettes à long terme (note 12)	13	52 248 249	53 462 338	10 949 401	64 411 739
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 885 000	1 792 000	371 229	2 163 229
Autres passifs (note 14)	15	169 250	284 250		284 250
	16	60 696 307	61 053 190	14 138 523	76 171 035
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(16 207 864)	(15 651 727)	(8 968 765)	(26 494 103)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	163 191 179	167 982 744	29 875 055	197 442 416
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	448 881	463 480	31 303	494 783
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	50 844	32 601	196 978	229 579
	23	163 690 904	168 478 825	30 103 336	198 166 778
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	5 882 203	4 820 565	1 325 214	6 145 779
Excédent de fonctionnement affecté	25	15 852 643	12 681 413	63 947	12 745 360
Réserves financières et fonds réservés	26	2 590 486	6 567 298	323 836	6 891 134
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (5 217)(4 261)(256 526)(1 312 543)
Financement des investissements en cours	28	184 818	3 102 024	84 508	3 186 532
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	122 978 107	125 660 059	19 593 592	144 016 413
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	147 483 040	152 827 098	21 134 571	171 672 675
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	11 802 200	11 738 876	18 450 576	17 867 072
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	3 143 100	2 936 603	4 642 151	4 351 747
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	12 025 400	11 436 371	14 331 136	12 768 146
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 462 898	1 271 042	1 651 429	1 400 896
D'autres organismes municipaux	10	2 000	1 905	1 905	2 707
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	386 021	297 818	297 818	280 469
D'autres tiers	12	167 859	159 177	159 177	99 077
Autres frais de financement	13	223 000	118 000	162 602	174 182
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	16 002 000	15 846 985	4 485 801	4 360 776
Transferts	15				
Autres	16	60 500	57 740	57 740	55 470
Autres					
Transferts	17			30 640	28 321
Autres	18	2 513 800	2 290 451	2 290 451	2 157 414
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	7 169 570	7 081 929	8 586 852	8 628 548
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪	21.1	62 600	110 386	110 387	110 414
	22	55 020 948	53 347 283	55 258 665	52 285 239

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	6 145 779	6 524 480
Excédent de fonctionnement affecté	2	12 745 360	15 916 590
Réserves financières et fonds réservés	3	6 891 134	3 033 499
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(1 312 543)	(1 139 244)
Financement des investissements en cours	5	3 186 532	(214 814)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	144 016 413	141 893 029
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	171 672 675	166 013 540
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	4 820 565	5 882 203
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	1 325 214	642 277
	11	6 145 779	6 524 480
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Réserve de fonctionnement	12.1	6 833 612	5 755 045
▪ Programme immobilisations	12.2	2 962 726	7 335 201
▪ Programmes règlementés	12.3	525 075	552 397
▪ Transport	12.4	2 000 000	2 000 000
▪ Divers	12.5	360 000	210 000
	13	12 681 413	15 852 643
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Éventualités	14.1	21 156	21 156
▪ Divers	14.2	42 791	42 791
	15	63 947	63 947
	16	12 745 360	15 916 590

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Service Eau et Voirie	17.1	1 291 021
▪ PAIR / Infrastructure Récréatives	17.2	2 966 478
	18	4 257 499
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	1 784 320
Organismes contrôlés et partenariats	22	243 160
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	317 631
Organismes contrôlés et partenariats	26	80 675
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	174 000
Autres		
▪ Fonds de stationnement	30.1	33 849
	31	2 633 635
	32	6 891 134
		3 033 499
		3 033 499

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (30 974)	(37 386)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()	()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()	()
Autres	37 (38 038)	(44 885)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()	()
	39 (69 012)	(82 271)
Assainissement des sites contaminés	40 ()	()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()	()
Autres	43.1 ()	()
▪	44 (69 012)	(82 271)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	46 ()	()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	48 ()	()
Autres	49.1 ()	()
▪	50 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ()	()
Mesure relative à la COVID-19	52 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (198 787)	(132 210)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()	()
Autres	55.1 (182 702)	()
▪ Impact SP3400 Amendes	56 (381 489)	(132 210)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57 189 714	126 993
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪ Partenariat et Terrain RISIVR	61.1 (1 051 756)	(1 051 756)
	62 (862 042)	(924 763)
	63 (1 312 543)	(1 139 244)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64 5 225 776	3 215 526
Investissements à financer	65 (2 039 244)(3 430 340)
	66 3 186 532	(214 814)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 197 442 416	191 289 289
Propriétés destinées à la revente	68	
Prêts	69 60 365	65 665
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 197 502 781	191 354 954
Ajustements aux éléments d'actif	73 (70 647)	(94 324)
	74 197 432 134	191 260 630
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 (64 411 739)(61 320 330)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (548 714)(425 242)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 11 345 945	12 245 761
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78 198 787	132 210
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	
	80 (53 415 721)(49 367 601)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ()	()
	82 (53 415 721)(49 367 601)
	83 144 016 413	141 893 029

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	_____	4
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

1) La Ville de Beloeil parraine un régime de retraite à prestation déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basés sur le salaire gagné à chaque année.

En bref, le Régime est à prestations déterminées de type salaire carrière. Les cotisations salariales des cols blancs, cols bleus et brigadiers s'élèvent à 9,20 % du salaire en 2024 et à 9,20 % du salaire en 2023. Les cotisations salariales des cadres et non-syndiqués s'élèvent à 7,69 % du salaire en 2024 et à 7,69 % du salaire en 2023. Les cotisations annuelles de la Ville ne peuvent être inférieures à un montant égal aux cotisations totales des participants. La rente de retraite est constituée d'une rente viagère pour le service passé ainsi que pour le service courant. Cette rente viagère est égale à 2 % du salaire de l'année indexé (une seule fois) selon la variation de l'indice du prix à la consommation (IPC) de cette même année.

2) La Régie de intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent parraine les Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications.

La régie offre des régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, le régime des cadres au 31 décembre 2022 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2022.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2-1.1.) (« LOI RRSM »).

La Loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

Description des régimes :

1. Date d'entrée en vigueur des régimes : le 1er janvier 2008

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale : à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative :

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 :

i) Policiers syndiqués : Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications : Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de $\frac{1}{3}$ % par mois (4 % par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : 2 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de rattachement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : 0.5 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes :

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

6. Prestation de décès après la retraite

- a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.
- b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

- a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 23,55 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.
- b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 50 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.
- c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle.

9. Règle du 50 % (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50 % de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués : Volet courant : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,20 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres : Volet courant : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais en gagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,58 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,54 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale

Volet courant : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (2 262 880)	(2 138 597)
Charge de l'exercice	4 (1 626 931)	(1 495 869)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 726 582	1 371 586
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (2 163 229)	(2 262 880)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 52 904 702	49 526 862
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (55 161 380)(52 367 218)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (2 256 678)	(2 840 356)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 93 449	577 476
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (2 163 229)	(2 262 880)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (2 163 229)	(2 262 880)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 4	4
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 52 904 702	49 526 862
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (55 161 380)(52 367 218)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (2 256 678)(2 840 356)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 2 409 112	2 168 618
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	11 000
	20 2 409 112	2 179 618
Cotisations salariales des employés	21 (1 198 756)(1 098 993)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()	()
	23 1 210 356	1 080 625
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 241 627	250 640
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25 12 498	(11 000)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 1 464 481	1 320 265
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 2 990 628	2 805 574
Rendement espéré des actifs	32 (2 828 178)(2 629 970)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 162 450	175 604
Charge de l'exercice	34 1 626 931	1 495 869

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 3 219 907	2 760 484
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (2 828 178)(2 629 970)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 391 729	130 514
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (149 329)	(29 234)
Prestations versées au cours de l'exercice	39 (1 148 595)	(906 334)
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41 53 797 943	49 343 845
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43 354 079	319 302
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 537 857	267 679
DMERCA du nouveau volet	45 14	14
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 27	27
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,74 %	5,68 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,69 %	5,62 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,92 %	2,92 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,06 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	() ()	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	3	
--	-----	---	--

Description des régimes et autres renseignements

La Régie intermunicipale de la sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu offre à ses employés réguliers pompier et cadre un régime de retraite simplifié où l'employeur et l'employé cotisent chacun 9 % du salaire régulier de l'employé. Le taux de la contribution varie pour les employés pompier à temps partiel selon la municipalité de provenance.

La Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu verse au REER collectif une contribution annuelle égale à celle de l'employé jusqu'à concurrence de 8 % du salaire admissible pour ses employés syndiqués et 9 % pour ses employés non syndiqués.

La Régie intermunicipale de l'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu verse au REER collectif une contribution annuelle égale à celle de l'employé jusqu'à concurrence de 9 % pour ses employés cadres.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113	164 761	173 597
REER	114	50 077	42 181
Autres régimes	115		
	116	214 838	215 778

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	34	32

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	17 520	18 627
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	63 939	67 708
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	63 939	67 708

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	33 155 900	33 254 981	33 254 981	31 778 444
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3	1 840 000	1 861 822	1 861 822	
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10	1 200	1 201	1 201	1 132
	11	34 997 100	35 118 004	35 118 004	31 779 576
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	3 127 600	3 168 107	3 168 107	3 125 732
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14	2 781 900	2 778 265	2 778 265	2 638 468
Matières résiduelles	15	1 192 300	1 213 430	1 213 430	1 225 522
Autres					
▪ Protection environnement	16.1	2 268 500	2 263 076	2 263 076	2 250 692
▪ Fosse septique	16.2	12 700	13 308	13 308	5 512
▪ Nettoyage des cours d'eau	16.3				48 242
Centres d'urgence 9-1-1	17		135 964	135 964	117 982
Service de la dette	18	728 300	737 753	737 753	627 353
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	10 111 300	10 309 903	10 309 903	10 039 503
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	10 111 300	10 309 903	10 309 903	10 039 503
	27	45 108 400	45 427 907	45 427 907	41 819 079

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	209 300	209 436	209 436
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	490 100	490 431	490 431
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		473	473
	35	699 400	700 340	700 340
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	37 800	38 583	38 583
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	800	803	803
Taxes d'affaires	38			793
	39	38 600	39 386	39 386
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	738 000	739 726	739 726
				874 380

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	32 561	32 561	
Sécurité publique				
Police	48		76 685	
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			8 165
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	66 600	88 616	70 468
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63		23 678	25 209
Réseau de distribution de l'eau potable	64	121 100	133 426	129 236
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66	25 100	37 113	26 934
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67		19 690	13 700
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	135 500	127 467	127 467
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	100 200	123 836	123 836
Autres	85	63 200	57 700	57 700
Réseau d'électricité	86			
	87	511 700	620 409	720 772
				618 383

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91		283 523	1 605 486
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	1 129 237	1 129 237	1 465 270
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105	225 573	225 573	582 108
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107	133 719	133 719	622 763
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115		4 045	

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			100 000
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124			
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128		1 488 529	1 776 097
				4 375 627

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130	1 267 800	1 267 761	1 267 761
Neutralité	131			386 547
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133			
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			
	139	1 267 800	1 267 761	1 267 761
TOTAL DES TRANSFERTS	140	1 779 500	3 376 699	3 764 630
				5 380 557

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143		20 409	19 867
	144		20 409	19 867
Sécurité publique				
Police	145	371 800	374 587	319 100
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	194 200	186 763	171 206
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	566 000	561 350	490 306
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157		38 482	36 128
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169		38 482	36 128

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179	317 000	339 826	339 826
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182	317 000	339 826	339 826
Réseau d'électricité	183			
	184	883 000	901 176	889 023
				882 366

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	185			
Évaluation	186			11 245
Autres	187	211 300	263 107	247 928
	188	211 300	263 107	259 173
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191		33 715	64 310
Sécurité civile	192			
Autres	193		222 837	280 888
	194		256 552	345 198
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195	12 000	32 401	42 323
Enlèvement de la neige	196	81 100	32 597	66 808
Autres	197	157 000	155 395	172 671
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202	12 000	19 728	9 608
	203	262 100	240 121	291 410
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205	35 000	79 626	54 653
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209			
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212		5 958	6 614
Autres	213			
	214	35 000	85 584	61 267

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220	33 500	49 385	43 907
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224	33 500	49 385	43 907
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	1 049 500	1 248 912	1 039 417
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	29 800	30 839	28 433
Autres	227	262 200	301 525	294 949
	228	1 341 500	1 581 276	1 362 799
Réseau d'électricité	229			
	230	1 883 400	2 219 473	2 363 754
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	2 766 400	3 120 649	3 246 120

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	142 100	231 068	243 684
Droits de mutation immobilière	233	2 500 000	3 231 703	4 755 307
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	2 642 100	3 462 771	4 998 991
AMENDES ET PÉNALITÉS	237	754 900	900 817	1 380 677
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	238			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	239	487 400	1 474 833	1 607 424
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		24 672	16 079
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244		2 083	17 088
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247		107 000	103 935
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	3 000	78 856	312 761
	250	3 000	187 939	449 863
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	251			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	753 040	745 276	1 017	746 293	746 293	685 338
Greffe et application de la loi	2	1 274 819	1 309 017	2 281	1 311 298	1 311 298	1 252 706
Gestion financière et administrative	3	3 683 163	3 026 071	180 580	3 206 651	3 206 651	2 939 250
Évaluation	4	233 440	195 602		195 602	195 602	202 094
Gestion du personnel	5	769 431	722 130	703	722 833	722 833	757 669
Autres							
▪	6.1	2 008 362	1 902 695	33 145	1 935 840	1 935 840	1 923 864
	7	8 722 255	7 900 791	217 726	8 118 517	8 118 517	7 760 921
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	5 267 302	5 403 205	105 251	5 508 456	6 172 793	5 983 573
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9						
Autres	10	3 560 303	3 966 016	35 891	4 001 907	3 959 605	3 440 818
Sécurité civile	11	93 716	117 198	4 125	121 323	121 323	12 877
Autres	12	365 412	349 953		349 953	349 953	553 062
	13	9 286 733	9 836 372	145 267	9 981 639	10 603 674	9 990 330
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	3 169 998	3 050 666	1 646 426	4 697 092	4 697 092	4 585 806
Enlèvement de la neige	15	1 589 591	1 255 028	44 408	1 299 436	1 299 436	1 677 131
Éclairage des rues	16	231 963	261 743	263 259	525 002	525 002	516 792
Circulation et stationnement	17	534 503	521 712	174 409	696 121	696 121	633 111
Transport collectif							
Transport en commun	18	1 955 035	1 904 691	8 921	1 913 612	1 913 612	1 845 195
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	7 728	8 400		8 400	8 400	7 968
	22	7 488 818	7 002 240	2 137 423	9 139 663	9 139 663	9 266 003

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023	
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 420 443	1 442 701		1 442 701	1 381 195	1 340 660
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 179 056	1 216 039	1 031 808	2 247 847	2 247 847	2 177 379
Traitement des eaux usées	25	1 533 563	1 415 891		1 415 891	2 341 755	2 021 368
Réseaux d'égout	26	1 080 070	859 258	1 172 637	2 031 895	2 031 895	1 983 363
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	1 048 520	1 034 965		1 034 965	1 034 965	901 011
Élimination	28						
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	529 878	122 076	37 245	159 321	159 321	521 862
Tri et conditionnement	30						
Matières organiques							
Collecte et transport	31	1 251 214	1 249 156		1 249 156	1 249 156	1 201 790
Traitement	32						
Matériaux secs	33	674 356	736 963	31	736 994	736 994	500 160
Autres	34						
Plan de gestion							
Autres	35						
Cours d'eau	36						
Cours d'eau	37			23 802	23 802	23 802	72 053
Protection de l'environnement	38	323 874	444 924	6 804	451 728	451 728	236 083
Autres	39						
	40	9 040 974	8 521 973	2 272 327	10 794 300	11 658 658	10 955 729
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Habitation							
Logement social	41						
Autres	42						
Sécurité du revenu	43						
Autres	44						
	45						

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	1 039 876	1 104 496	32 080	1 136 576	1 136 576	1 072 885
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47		15 612	29 794	45 406	45 406	49 249
Autres biens	48						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49	132 819	121 138	82 047	203 185	203 185	195 242
Tourisme	50			1 150	1 150	1 150	1 150
Autres	51						
Autres	52						
	53	1 172 695	1 241 246	145 071	1 386 317	1 386 317	1 318 526
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54	2 801 155	2 653 474	175 603	2 829 077	2 829 077	2 494 629
Patinoires intérieures et extérieures	55	744 792	867 756	128 649	996 405	996 405	843 479
Piscines, plages et ports de plaisance	56	988 430	1 027 722	507 116	1 534 838	1 534 838	1 236 758
Parcs et terrains de jeux	57	2 985 648	3 003 105	1 177 444	4 180 549	4 180 549	3 976 519
Parcs régionaux	58						
Expositions et foires	59	56 305	73 769		73 769	73 769	63 331
Autres	60						
	61	7 576 330	7 625 826	1 988 812	9 614 638	9 614 638	8 614 716
Activités culturelles							
Centres communautaires	62	246 355	246 951	32 934	279 885	279 885	274 160
Bibliothèques	63	1 385 564	1 377 421	99 486	1 476 907	1 476 907	1 471 459
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64	689 876	664 592	42 883	707 475	707 475	676 064
Autres ressources du patrimoine	65						
Autres	66						
	67	2 321 795	2 288 964	175 303	2 464 267	2 464 267	2 421 683
	68	9 898 125	9 914 790	2 164 115	12 078 905	12 078 905	11 036 399

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	70	1 916 778	1 595 304		1 595 304	1 972 584	1 636 974
Autres frais	71	102 000	134 638		134 638	137 745	146 175
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72	223 000	118 000		118 000	162 450	175 604
Autres	73					152	(1 422)
	74	2 241 778	1 847 942		1 847 942	2 272 931	1 957 331
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	7 169 570	7 081 929 (7 081 929)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2024	Réalisations
		2024	2024	2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	6 158	6 158	732 337
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			266 091
Conduites d'égout	4	22 590	22 590	969 306
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	209 454	209 454	3 021 462
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	206 614	206 614	43 118
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	1 154 938	1 154 938	1 113 583
Autres infrastructures	11	66 300	66 300	29 787
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	18 088	2 417 384	2 839 283
Édifices communautaires et récréatifs	14	3 280 401	3 280 401	1 713 870
Améliorations locatives	15		99	10 391
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17		286 581	276 332
Ameublement et équipement de bureau	18	171 130	265 851	181 736
Machinerie, outillage et équipement divers	19	187 622	293 762	82 677
Terrains	20	6 550 199	6 550 199	35 000
Autres	21			
	22	11 873 494	14 760 331	11 314 973

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	6 158	6 158	731 361
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			266 091
Conduites d'égout	4	22 590	22 590	968 330
Autres infrastructures	5	1 637 306	1 637 306	4 207 950
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			976
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			976
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	10 207 440	13 094 277	5 139 289
	12	11 873 494	14 760 331	11 314 973

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	2 300 500	900 500	499	3 200 501
Réserves financières et fonds réservés	3	593 403		195 100	398 303
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	5 150 187		582 216	4 567 971
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	41 455 721	7 918 852	3 926 840	45 447 733
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	49 499 811	8 819 352	4 704 655	53 614 508
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	12 245 761		899 816	11 345 945
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	12 245 761		899 816	11 345 945
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	12 245 761		899 816	11 345 945
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	12 245 761		899 816	11 345 945
	19	61 745 572	8 819 352	5 604 471	64 960 453
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	61 745 572	8 819 352	5 604 471	64 960 453

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

*Non audité***Administration municipale**

Dette à long terme	1	53 983 185
--------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	2 039 244
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

▪	5.1	
---	-----	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	6	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	3 518 128
--	---	-----------

Débiteurs	8	10 603 552
-----------	---	------------

Autres montants	9	
-----------------	---	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	3 611 037
--	----	-----------

Autres		
--------	--	--

▪	11.1	
---	------	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	38 289 712
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	10 648 853

Endettement net à long terme	14	48 938 565
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	15	5 017 562
---------------------------------	----	-----------

Communauté métropolitaine	16	448 339
---------------------------	----	---------

Autres organismes	17	3 998 000
-------------------	----	-----------

Endettement total net à long terme	18	58 402 466
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
---	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
---	----	--

	21	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	58 402 466
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--	----	--

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	936 200	973 270	922 552
Sécurité publique				
Police	4	5 266 400	5 266 334	160 760
Sécurité incendie	5	3 480 700	3 721 950	262 218
Sécurité civile	6			
Autres	7			5 045
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10		(18 499)	
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	2 914 400	2 818 970	(51 892)
Matières résiduelles	12	3 404 300	3 069 350	2 994 400
Cours d'eau	13			48 242
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19		15 610	19 451
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	16 002 000	15 846 985	4 485 801
				4 360 776

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024*Non audité*

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	11 873 494	8 317 000
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	11 873 494	8 317 000

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	37,00	40,00	76 897,00	4 545 894	1 139 515	5 685 409
Professionnels	2						
Cols blancs	3	49,00	32,50	75 330,00	2 839 611	711 803	3 551 414
Cols bleus	4	65,00	40,00	122 810,00	3 856 643	966 741	4 823 384
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	151,00		275 037,00	11 242 148	2 818 059	14 060 207
Élus	9	9,00			496 728	118 544	615 272
	10	160,00			11 738 876	2 936 603	14 675 479

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	133 426		225 573		358 999
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	37 113		133 719		170 832
Autres	6	1 697 941	1 129 237		19 690	2 846 868
	7	1 868 480	1 129 237	359 292	19 690	3 376 699

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	69 082	71 138
	4	69 082	71 138
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7		
Sécurité civile	8		
Autres	9	2 407	2 741
	10	2 407	2 741
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	689 697	547 184
Enlèvement de la neige	12	4 445	8 646
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15	15 818	4 150
	16	709 960	559 980
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18	290 141	280 951
Traitement des eaux usées	19	1 905	2 707
Réseaux d'égout	20	177 987	160 767
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22	350	443
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25	1 736	1 538
Autres	26		
	27	472 119	446 406
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	42 844	30 628
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37	42 844	30 628
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	519 922	518 974
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	18 674	10 513
Autres	40	12 934	4 460
	41	551 530	533 947
Réseau d'électricité			
	42		
	43	1 847 942	1 644 840

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Louise Allie	1.1 Conseiller	32 403	16 202	937	468
Louise Allie	1.2 Maire suppléant	92			
Vincent Chabot	1.3 Conseiller	32 403	16 202		
Vincent Chabot	1.4 Maire suppléant	1 286			
Martin Dubreuil	1.5 Conseiller	32 403	16 202	932	466
Julie Lavoie	1.6 Conseiller	32 403	16 202	1 248	208
Julie Lavoie	1.7 Maire suppléant	459			
Karim-André Laz	1.8 Conseiller	32 403	16 202	245	123
Karim-André Laz	1.9 Maire suppléant	1 378			
Stéphane Lepage	1.10 Conseiller	32 403	16 202		
Stéphane Lepage	1.11 Maire suppléant	1 378			
Martin Robert	1.12 Conseiller	32 403	16 202		
Renée Trudel	1.13 Conseiller	32 403	16 202		
Renée Trudel	1.14 Maire suppléant	919			
Nadine Viau	1.15 Maire	89 714	19 422	22 119	109

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	3 400 000 \$
Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	3	_____ \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	_____ \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	_____ \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	_____ \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	_____ \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	_____ \$
Ligne 9 : Autres charges	11	_____ \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	_____ \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	14	_____ \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	_____ \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	_____ \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	_____ \$
Ligne 24 : Libres	20	_____ \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	_____ \$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	_____ \$
Constatés au cours de l'exercice	24	_____ \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	_____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 _____ 449 805 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 _____ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 _____ \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM). 52
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 53 _____ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 54
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 55
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 56
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 57 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 58
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 59 _____ \$
- Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :
9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 60
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 61 _____ 212 368 \$
- b) autres formes d'aide 62 _____ \$
10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM? 63
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 \$
 - Systèmes de drainage 76 \$
 - Abords de routes 77 \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 85 2019-11-597
- b) Date d'adoption de la résolution 86 2019-11-25

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 1
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 1 256
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 407
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

X

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

4 5 6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?
- Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

7 8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-05-26

Nom du signataire : Marie-Josée Piedade

Fonction du signataire : Directrice et trésorière

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2025-04-28 11:08

